

Écrivons ensemble une nouvelle page de l'histoire des femmes

Octobre a été désigné Mois de l'histoire des femmes pour la victoire juridique du 18 octobre 1929 où le Canada a enfin reconnu les femmes comme des « personnes » à part entière.

Or, malgré cette victoire juridique il y a quatre-vingt-huit ans, il y a des femmes et des adolescentes aujourd'hui, chez nous au Québec, qui sur le plan de la dignité humaine ne sont pas reconnues comme des « personnes » à part entière. En ce mois de commémoration, cela nous interpelle.

Jamais le problème de l'exploitation sexuelle n'a été aussi criant qu'actuellement. Selon l'ONU, l'exploitation sexuelle est passée au deuxième rang dans le palmarès mondial de la criminalité, après le trafic de stupéfiants.

Au Québec, l'année 2017 n'est pas encore terminée, mais voilà qu'elle bat déjà tous les records en matière de signalements de fugues. Les statistiques sont effrayantes : près d'un jeune sur trois, une fois dans la rue, sera victime d'exploitation sexuelle. L'âge d'entrée dans la prostitution se situe désormais entre 14 et 15 ans. Le Québec est la seule province à « exporter des filles » dans le reste du Canada. L'urgence d'agir n'est plus à démontrer.

On ne peut plus ne parler de l'enjeu de la prostitution juvénile et de l'exploitation sexuelle qu'une fois par année, lors du Grand Prix, puis faire semblant le reste de l'année que ça n'existe pas. Cet enfer est ici et partout au Québec, chaque jour de l'année.

Il y a au Québec plus de 1 300 proxénètes qui guettent, confisquent et détruisent des vies à peine sorties de l'enfance. Ce n'est là que la partie visible du problème, la pointe de l'iceberg. Nous n'avons pas idée de sa pleine ampleur. Il faudra agir fermement, avec conviction.

Nous demandons aujourd'hui que, collectivement au Québec, nous fassions serment de tout faire pour libérer nos filles. Aidons toutes celles qui, en ce moment même, sont retenues dans l'horreur contre leur gré. Engageons-nous à panser les plaies du martyr qu'on leur a fait subir et à leur redonner l'entière liberté de leur corps, de leur vie et de leur avenir. Mettons tout en œuvre pour arracher à ce destin tragique des centaines d'adolescentes qui, sans notre aide, se retrouveront sur le chemin mortifère de la prostitution demain.

La tâche est grande. Voici pourquoi nous joignons nos voix, nous qui sommes impliquées dans ce combat de longue haleine, pour que l'Assemblée nationale s'engage enfin dans une lutte ferme et sans compromis contre la prostitution juvénile et l'exploitation sexuelle.

Nous soutenons la démarche de Mme Lise Lavallée et nous demandons aux députées et députés de l'Assemblée nationale du Québec de **nous** donner un mandat d'initiative, au sein du Parlement, pour lutter contre la prostitution juvénile et l'exploitation sexuelle de nos jeunes. Une audition à cet effet sera entendue mercredi.

Écrivons ensemble une autre page de l'histoire des femmes.

-30-

Signataires :

- Lise Lavallée, députée de Repentigny et porte-parole de la Coalition Avenir Québec en matière de condition féminine

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES
CITOYENS

Déposé le : 4 octobre 2017

No. : CRC-081

Secrétaire : 